

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE							Néant ☐ *	
		Exercice N				Exercice (N - 1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	237 419	FB		FC	237 419	440 250
	Production vendue { biens * services *	FD	209 380 011	FE	3 525	FF	209 383 536	206 520 114
		FG	75 754 711	FH		FI	75 754 711	77 274 247
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	285 372 142	FK	3 525	FL	285 375 667	284 234 612
	Production stockée*				FM	(4 598)	(1 837)	
	Production immobilisée*				FN	3 426 775	2 852 546	
	Subventions d'exploitation				FO	2 084 635	2 329 347	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	3 168 713	1 748 254	
	Autres produits (1) (11)				FQ	8 561 994	7 288 451	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	302 613 188
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	136 160	173 293
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	28 222 974	17 964 077
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(3 367 237)	(382 962)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	141 031 423	138 893 280
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 956 469	4 202 710
	Salaires et traitements*					FY	83 800 302	80 256 302
	Charges sociales (10)					FZ	41 147 446	41 181 438
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	19 952 255	18 644 120
						GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	394 400	461 567
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	780 985	1 550 837	
	Autres charges (12)				GE	1 501 045	919 008	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	317 556 224
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(14 943 035)	(5 412 298)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	552 331	77 700
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	8 250	49 821
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	902 506	604 780
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	89 420	29 181
	Différences positives de change					GN	2 098	68
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	1 554 606	761 551
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	1 221 337	1 002 991
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	775 316	504 386
	Différences négatives de change					GS	21 878	11 169
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	2 018 532	1 518 546
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(463 926)	(756 995)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(15 406 962)	(6 169 294)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	6 667 020	30 344	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 169 301	1 228 964	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	20 871 405	12 454 148	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	28 707 727	13 713 458	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	919 910	3 867 058	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	374 682	34 663	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	20 525 057	3 479 207	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	21 819 650	7 380 930	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	6 888 076	6 332 528	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(2 105 630)	80 006	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	332 875 522	312 926 384	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	339 288 777	312 843 156	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(6 413 255)	83 227	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	2 254 272	2 172 442
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	1 204 823	418 165
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	1 350 642	1 160 506
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	845 714	1 378 151
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9				
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Sur opération de gestion							
. Appel Taxe Habitation antérieure à 2022				5 893			
. Plan Filière				359 051		2 642 524	
. Droit voisin Google-Facebook				804 167		3 858 502	
. Divers				109 850		165 995	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

Désignation

1 / 1

31/12/2022

[illegible]



KPMG SA
Rue de la Terre Victoria
Parc Edonia
35768 Saint Grégoire

Société Ouest France S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Société Ouest France S.A.

10 Rue du Breil - 35051 RENNES CEDEX 09

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Rue de la Terre Victoria
Parc Edonia
35768 Saint Grégoire

Société Ouest France S.A.

10 Rue du Breil - 35051 RENNES CEDEX 09

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée générale de la Société Ouest France S.A.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société Ouest France S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2022 s'établit à 57 099 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 3.5. « Mode d'évaluation des titres de participation » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier la cohérence de celles retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce, cependant nous signalons que le montant des créances et des dettes échues n'est pas ventilé par échéance.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.



Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Grégoire, le 6 juin 2023

KPMG S.A.



Signature
numérique
de
Gwenaël
Chedaleux

Gwenaël Chedaleux

Associé

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 10 rue du Breil 35051 RENNES CEDEX 9			Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 7 7 7 1 4 6 5 4 0 0 0 1 1					Néant ☐ *			
			Exercice N clos le, 31122022		N-1 31122021			
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
					Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	86 901 752	29 347 722	24 122 264	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		21 962 658	21 962 658	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		1 853 982	2 814 080	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	127 756	4 633 068	4 164 888	
		Constructions	AP	AQ	57 179 455	47 016 544	46 662 418	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	112 331 596	11 308 202	13 765 663	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	33 596 148	4 101 632	3 724 067	
		Immobilisations en cours	AV	AW		12 845 728	1 022 474	
		Avances et acomptes	AX	AY		232 172	4 836 276	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	5 089 383	57 098 722	57 243 244	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	65 000			
		Autres titres immobilisés	BD	BE		500 000	500 000	
		Prêts	BF	BG		6 262 314	6 197 747	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		468 431	169 835	
	TOTAL (II)			BJ	BK	295 291 093	197 631 181	187 185 619
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	837 022	7 355 187	4 042 590
En cours de production de biens			BN	BO		9 517	14 115	
En cours de production de services			BP	BQ				
Produits intermédiaires et finis			BR	BS				
Marchandises			BT	BU				
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		37 252	143 134	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 640 139	23 260 920	24 521 291	
		Autres créances (3)	BZ	CA	3 030 353	46 553 647	37 452 880	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		20 374 395	22 423 027	
		Disponibilités	CF	CG		11 086 044	10 430 350	
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		629 640	625 169	
	TOTAL (III)	CJ	CK	5 507 514	109 306 605	99 652 559		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	300 798 608	306 937 787	286 838 178		
Renvois : (1) Dont droit au bail : 10 000		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	301 945	(3) Part à plus d'un an CR	32 154 006			
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :300 000.....)			DA	300 000	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	30 000	30 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	60 571 674	60 571 674	
	Report à nouveau			DH	5 603 341	6 420 113	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(6 413 255)	83 227	
	Subventions d'investissement			DJ	1 987 915	2 961 370	
	Provisions réglementées *			DK	51 804 748	58 980 264	
	TOTAL (I)			DL	113 884 424	129 346 649	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	1 372 227	1 164 402	
	Provisions pour charges			DQ	19 973 774	14 886 941	
	TOTAL (III)			DR	21 346 001	16 051 343	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	81 005 793	55 509 231	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	298 364	291 319	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	1 136		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	16 697 125	14 390 358	
	Dettes fiscales et sociales			DY	50 190 152	49 901 002	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	4 278 119	2 739 058	
	Autres dettes			EA	5 861 392	3 879 820	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	13 375 276	14 729 394	
TOTAL (IV)			EC	171 707 361	141 440 185		
Ecart de conversion passif* (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	306 937 787	286 838 178		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Ecart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	120 665 491	141 441 116	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	19 972 094			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE								Néant ☐ *
		Exercice N						Exercice (N – 1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	237 419	FB		FC	237 419	440 250
	Production vendue biens * services *	FD	209 380 011	FE	3 525	FF	209 383 536	206 520 114
		FG	75 754 711	FH		FI	75 754 711	77 274 247
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	285 372 142	FK	3 525	FL	285 375 667	284 234 612
	Production stockée*					FM	(4 598)	(1 837)
	Production immobilisée*					FN	3 426 775	2 852 546
	Subventions d'exploitation					FO	2 084 635	2 329 347
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	3 168 713	1 748 254
	Autres produits (1) (11)					FQ	8 561 994	7 288 451
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	302 613 188	298 451 374
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	136 160	173 293
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	28 222 974	17 964 077
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(3 367 237)	(382 962)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	141 031 423	138 893 280
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 956 469	4 202 710
	Salaires et traitements*					FY	83 800 302	80 256 302
	Charges sociales (10)					FZ	41 147 446	41 181 438
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations – dotations aux amortissements* – dotations aux provisions*				GA	19 952 255	18 644 120
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	394 400	461 567
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	780 985	1 550 837	
	Autres charges (12)					GE	1 501 045	919 008
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	317 556 224	303 863 673
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(14 943 035)	(5 412 298)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	552 331	77 700
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	8 250	49 821
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	902 506	604 780
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	89 420	29 181
	Différences positives de change					GN	2 098	68
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	1 554 606	761 551	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	1 221 337	1 002 991
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	775 316	504 386
	Différences négatives de change					GS	21 878	11 169
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 018 532	1 518 546
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(463 926)	(756 995)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(15 406 962)	(6 169 294)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	6 667 020	30 344	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	1 169 301	1 228 964	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	20 871 405	12 454 148	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	28 707 727	13 713 458	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	919 910	3 867 058	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	374 682	34 663	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	20 525 057	3 479 207	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	21 819 650	7 380 930	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	6 888 076	6 332 528	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(2 105 630)	80 006	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	332 875 522	312 926 384	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	339 288 777	312 843 156	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(6 413 255)	83 227	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY	2 254 272	2 172 442	
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							IG			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IH		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)									IJ	1 204 823	418 165
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									1K		
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									HX	1 350 642	1 160 506
	(9)	Dont transferts de charges									RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									RD		
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5									A1	845 714	1 378 151
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A2		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A3		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9									A4		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8											
	(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le										Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	Sur opération de gestion												
	. Appel Taxe Habitation antérieure à 2022										5 893		
. Plan Filière										359 051		2 642 524	
. Droit voisin Google-Facebook										804 167		3 858 502	
. Divers										109 850		165 995	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

- 1) La crise sanitaire n'a pas eu d'impact direct sur notre activité, alors que la guerre en Ukraine a provoqué une inflation importante sur de nombreux postes de coûts, en particulier ceux liés à l'énergie, et également sur le niveau du SMIC, qui entraîne une forte hausse de nos coûts de distribution.

Nous avons dû ainsi augmenter les commissions aux dépositaires pour ajuster la rémunération des porteurs et majorer les indemnités kilométriques.

Mais c'est la hausse des prix du papier qui a eu le plus fort impact sur nos charges d'exploitation (au-delà de + 7 millions d'euros).

La hausse de 10 centimes du prix du journal au 1^{er} mai 2022 n'a pas été suffisante pour compenser ces hausses spectaculaires, imprévues à un tel niveau.

- 2) Nous avons négocié avec Facebook et Google le versement de droits voisins et de licences commerciales d'exploitation de nos contenus ; des négociations sont en cours pour reverser une partie de ces droits voisins aux journalistes.

Il s'agit d'une nouvelle source de recette significatives pour les éditeurs.

- 3) Nous avons négocié avec les organisations syndicales les conditions d'application du plan PRIM au sein du groupe avec en corollaire.

- L'arrêt de la rotative d'Angers (appartenant au Courrier de l'Ouest) en décembre 2022 puis son déménagement sur le site de la Chevrolière et son remontage au cours de l'exercice 2023.
- L'extension immobilière du site de la Chevrolière pour accueillir la nouvelle rotative (investissement de près de 10 millions d'euros).
- Le départ de 52 salariés Ouest France (9 en 2022 et 43 en 2023), dont certains sont remplacés par des collaborateurs du Courrier de l'Ouest.

- 4) Nous avons commencé la rénovation des locaux de la Tour de Chantepie (siège social de la société) avec une fin de travaux prévue pour mars 2023.

La hausse des coûts d'exploitation a fait chuter le niveau d'excédent brut d'exploitation malgré la résistance du marché publicitaire locale et le développement des recettes numériques.

Le Figaro a assigné des acteurs de la Presse Quotidienne Régionale devant le Tribunal de Commerce de Paris en mai 2022 sur les 2 volets suivants :

Interprétation des stipulations contractuelles et réévaluation du prix de cession de manière rétroactive, afin de faire appliquer le tarif révisé réclamé par Le Figaro

Pratique anti-concurrentielle d'entente, avec une demande d'indemnisation solidaire des éditeurs de plus de 37 M€.

Le Groupe Ouest France/ SPCO conteste avec la plus grande fermeté le bienfondé de ces demandes et a engagé une procédure pour défendre ses intérêts. Au regard des éléments à disposition lors de l'arrêté des comptes, aucune provision n'a été constatée au titre des demandes pour pratique anti-concurrentielle, la société considérant que la probabilité de sortie de ressource nécessaire à l'extinction de ce litige est faible. Pour la réévaluation des prix de TV Mag au cours de l'année 2022, une charge complémentaire a été prise en compte en fonction de la meilleure estimation du montant attendu pour solder cette partie du litige.

Une troisième procédure a été initiée par Le Figaro auprès du GIE Diverto pour dénigrement et concurrence déloyale avec une demande d'indemnisation de 3,5m€; là encore aucune provision n'a été constituée, les éditeurs du groupe Sipa (et leurs avocats) estimant qu'il n'y pas de risque que la demande indemnitaire aboutisse.

II – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La réorganisation industrielle se déroule normalement, et la rotative d'Angers va pouvoir être remontée au sein de l'extension de l'usine du site de la Chevrolière.

Les équipes administratives ont rejoint les locaux de la Tour de Chantepie rénovée, en avril 2023.

Malgré une orientation à la baisse du prix du papier et de l'énergie début 2023, le groupe va encore subir une hausse de ces postes en 2023, car le papier a augmenté de manière progressive en 2022.

L'inflation, la hausse du SMIC et du carburant et la pénurie de porteurs vont augmenter la charge de la logistique distribution de l'ordre de 3,6 M€ en 2023 chez Ouest-France.

Compte tenu de la baisse des recettes de publicité et de la diffusion du papier, il est impératif de nous adapter, de poursuivre nos efforts pour préserver durablement l'équilibre de la société et accélérer l'évolution vers le digital.

La décision a été prise d'augmenter au 1^{er} février 2023, de 0,10 € le prix de vente facial du journal Ouest-France tous les jours de la semaine, afin de compenser en particulier la hausse du papier.

GOOGLE a versé en avril 2023 les droits voisins négociés sur la période 10/2019-12/2022. Les négociations pour définir la quote-part équitable aux journalistes sont en cours.

Nous devons conforter nos audiences papier et développer celles du numérique pour générer des recettes complémentaires.

Nous devons également agir et prendre toutes les dispositions indispensables à la diminution de nos coûts d'exploitation.

Dans ce contexte, nous poursuivons notamment les actions de synergie avec les différentes composantes du Groupe SIPA en nous inscrivant dans les orientations à 10 ans définies dans le plan stratégique « Inventons Demain ».

3.1 – Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence et conformément aux prescriptions permettant d'obtenir une image fidèle.

Il a également été tenu compte de certaines particularités contenues dans le plan comptable professionnel de la Presse.

3.2 - Particularités de l'exercice 2022

Néant.

3.3 - Immobilisations corporelles produites par l'entreprise pour elle-même : intérêts des emprunts

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

3.4 - Amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles

Le mode d'amortissement pour dépréciation choisi pour les différents postes d'immobilisations est précisé dans le Tableau 2055 au chapitre 4 de la présente annexe.

Les durées moyennes d'amortissements sont les suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Agencements et aménagements divers	5 à 10 ans
Installations complexes (dont rotatives)	7 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	5 à 10 ans
Matériel informatique de fabrication	3 à 4 ans
Matériel informatique de gestion	3 à 4 ans
Matériel de transport	3 à 7 ans

Les subventions obtenues dans le cadre du Fonds de Modernisation de la Presse sont comptabilisées au même rythme que les amortissements des biens correspondants.

3.5 Mode d'évaluation des titres de participation

Une provision pour dépréciation des titres de participation est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable des titres. Cette valeur d'utilité est déterminée par une approche multicritères en fonction des titres.

3.6 - Stocks de produits achetés

Les stocks sont évalués selon les méthodes suivantes :

	Premier entré sur Premier sorti (méthode FIFO)	Coût unitaire moyen pondéré
Matières premières	X	////////////////////
Autres approvisionnements	X	////////////////////
Marchandises	X	////////////////////

Les pièces détachées inférieures à 500 € sont dépréciées en fonction de leur ancienneté, les pièces supérieures à 500 € étant immobilisées.

3.7 - Créances

Pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité des créances commerciales, une provision est comptabilisée en fonction des risques potentiels sur la base des montants hors-taxes.

3.8 - Provisions réglementées

3.8.1 - Provision des entreprises de Presse (article 39 bis du CGI)

Les entreprises de Presse sont autorisées à constituer, en franchise d'impôt, une provision spéciale représentant, au maximum, 60% du résultat fiscal. Limitée à l'activité Presse de la société, cette provision doit être utilisée, dans les 5 ans, pour financer à hauteur de 90% maximum des achats d'immobilisations nécessaires à l'exploitation des journaux.

3.8.2 - Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires sont constitués pour tenir compte :

- des amortissements issus de l'utilisation de la provision 39 bis,
- des amortissements dégressifs,

qui sont repris en fonction de la gestion des amortissements économiquement justifiés.

- des corrections fiscales de sortie de crédit-bail immobilier,
- et des frais d'acquisition de titres de participation.

3.9 - Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables.

3.9.1 - Indemnités de départ à la retraite

Elles sont valorisées en tenant compte en 2022 :

- d'un taux d'actualisation de 4.10 % ;
- d'un taux d'inflation de 2.50 % ;
- d'un taux d'augmentation des salaires et de rotation de personnel ;
- d'un taux de mortalité correspondant aux tables Insee 2008-2010 distinguant hommes/femmes ;

- d'un prorata portant sur le rapport entre l'ancienneté acquise à la date de clôture et sa durée de vie professionnelle totale prévisible dans l'entreprise (âge moyen de départ retenu : 62 ans).

Cette provision pour indemnités de départ à la retraite est minorée des montants externalisés et des allocations de départ constatées par ailleurs en dettes d'exploitation.

3.9.2 - Autres provisions

Il est également constaté des provisions pour risques liées à l'exploitation, dès lors que ces risques sont nettement précisés quant à leur objet mais dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise et se traduisent par une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie attendue.

3.10 - Dettes d'exploitation

3.10.1 - Dettes sociales

Elles comprennent notamment des charges à payer pour allocations de départ acquises par l'ensemble des salariés en vertu des engagements pris par l'entreprise.

3.10.2 - Invendus à rentrer

La provision pour invendus à rentrer est estimée en fonction des retours constatés au début de l'exercice suivant.

3.10.3 - Abonnements à servir

C'est le constat, abonné par abonné, du nombre de journaux payés d'avance restant à servir à la date de clôture et valorisés au tarif applicable à chaque abonné.

3.11 - Régies publicitaires

La société Ouest-France confie la gestion de sa publicité à des régisseurs extérieurs rémunérés par un taux de commissions convenu ou via un système de pilotage à la marge.

Le chiffre d'affaires publicité est comptabilisé net des commissions correspondantes.

IV - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 - Fonds commercial

Le Fonds de Commerce a été valorisé pour 21 952 658 € le 01 Mai 1997, date de son rachat à SOFIOUEST dans le cadre de la levée d'option du Crédit bail.

Un test de dépréciation a été effectué sur la base des cash-flows actualisés pour la période 2023-2027. Avec un taux d'actualisation de 8.50% et un taux de croissance infini de 2%, la valeur obtenue justifie l'absence de dépréciation au 31 décembre 2022.

4.2 - Liste des filiales et participations

FILIALES ET PARTICIPATIONS	% de particip	Valeur Nette des Titres	Dividendes encaissés 2022	Capitaux Propres 2022	Résultat 2022	Chiffre d'affaires 2022
OPS	100,00	37 000 €	48 100 €	232 652 €	12 057 €	2 821 505 €
PUBLICATIONS API	100,00	779 133 €		-667 078 €	-385 959 €	999 465 €
PMGS	100,00	10 000€		-66 684€	-68 886€	624 533€
INFOMER	99,99	0 €		-1 888 023 €	-1 035 434 €	4 857 104 €
EDILARGE	99,73	302 800 €		1 911 764 €	-118 988 €	4 307 337 €
ADDITI	68,53	55 737 000 €		82 391 049 €	5 372 €	2 285 746 €
SPGO	43,87	20 069 €		499 601 €	-1 025 €	0 €
DIVERTO	20,53	56 058 €		<i>Premier exercice social clos le 31/12/2023</i>		
366 SAS	15,75	38 953 €		4 265 143 €	877 733 €	87 445 812 €
TV RENNES	12,15	89 420 €		813 651 €	77 310 €	1 474 740 €

Mouvements de l'exercice :

Acquisition auprès d'Intrasipa des titres PMGS	10 000 €
Acquisition de 56 058 actions Diverto	56 058 €

Identité de la société mère consolidant les comptes du groupe :
SIPA, 10, rue du Breil 35051 Rennes cedex 9.

4.3 - Eléments relatifs aux parties liées

Liste des transactions significatives effectuées par la société avec des parties liées lorsque ces transactions n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché : Néant

4.4 – Stocks

	Brut	Provision	Net
Papier journal	5 280 496 €		5 280 496 €
Pièces de rechange	2 171 511 €	837 023 €	1 334 488 €
Divers	740 203 €		740 203 €
Total	8 192 210 €	837 023 €	7 355 187 €

4.5 – Composition du capital social

Actions composant le capital social	Nombre d'actions	Valeur nominale
- au début de l'exercice	150 000	2,00 €
- à la fin de l'exercice	150 000	2,00 €

4.6 – Variation des capitaux propres

	A nouveau	Affectation N-1	Augmentation	Diminution	Solde fin
Capital	300 000 €				300 000 €
Réserves	60 601 674 €				60 601 674 €
Report à nouveau	6 420 113 €	-816 772 €			5 603 341 €
Résultat	83 228 €	-83 228 €		6 413 255 €	-6 413 255 €
Subvent. d'invest.	2 961 370 €			973 455 €	1 987 915 €
Provisions réglem.	58 980 264 €		12 981 711 €	20 157 226 €	51 804 748 €
	129 346 649 €	- 900 000 €	12 981 711 €	27 543 936 €	113 884 424 €

Distribution de dividendes effectuée en 2022 au titre de l'exercice 2021 : 900 000 €

4.7 – Détail des provisions réglementées

Provision spéciale des entreprises de presse (art 39 bis) :

Exercice de constitution	Montant
2018	0 €
2019	2 258 817 €
2020	4 490 000 €
2021	0 €
2022	0 €
	6 748 817 €

4.8 – Charges à payer et produits constatés d'avance

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes financières	149 214 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 603 135 €
Dettes fiscales et sociales	37 678 748 €
Autres dettes	520 669 €
Total	43 951 766 €

Produits constatés d'avance	Montant
Abonnements à servir	13 311 727 €
Autres produits constatés d'avance	63 550 €
Total	13 375 277 €

V - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires

Nature	Montant
Vente de journaux	205 789 847 €
Publicité	58 403 706 €
Divers	20 944 695 €
Vente marchandises	237 419 €
Total	285 375 668 €

5.2 - Ventilation de l'effectif moyen (EQTC)

	Personnel Salarié
Journalistes	714
Cadres	439
Employés	187
Ouvriers	199
Total	1 539

5.3 - Résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Dotation et reprise provisions 39 bis	0 €	12 152 060 €
Dotation et reprise amortissements dérogatoires :		
* 39 bis	12 152 060 €	7 450 892 €
* dégressif	361 550 €	554 274 €
* Rachat CB	450 000 €	0 €
Plan Filière	7 882 398 €	3 300 703 €
Droits voisins	804 167 €	3 858 502 €
Subventions Fonds de Modernisation	0 €	1 097 032 €
Cessions d'immobilisations	15 631 €	72 269 €
Divers	153 844 €	221 994 €
Totaux	21 819 651 €	28 707 727 €

A compter de l'exercice 2015, la subvention d'aide au portage est comptabilisée en exploitation à concurrence des frais de prospection constatés sur l'exercice, le solde étant imputé au résultat exceptionnel. Sur l'exercice 2022 les frais de prospection sont supérieurs à la subvention d'aide au portage ; la totalité de la subvention est donc en exploitation.

5.4 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-15 406 962 €	-3 187 472 €
Résultat exceptionnel et participation	6 888 076 €	1 081 842 €
Résultat net comptable	-8 518 886 €	-2 105 630 €

Méthode employée pour la ventilation de l'impôt :

Le tableau fiscal a été subdivisé en 4 parties :

- | | | |
|--------------------------------|---|------------------|
| 1 - Résultat d'exploitation | } | Résultat courant |
| 2 - Résultat financier | | |
| 3 - Résultat exceptionnel | | |
| 4 - Participation des salariés | | |

Après réintégrations ou déductions fiscales, l'impôt a été calculé pour chaque résultat intermédiaire.

5.5 - Intégration fiscale

Le régime de l'intégration fiscale s'applique à notre société depuis l'exercice clos le 31 décembre 2001.

La société "tête de groupe" est l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, 38 rue du Pré-Botté 35000 Rennes.

L'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste est seule redevable de l'impôt sur les sociétés formé par elle-même et ses filiales. La convention préconise que chaque filiale comptabilise son impôt comme si elle était imposée distinctement sous réserve de l'application d'un taux d'IS effectif unique, les sociétés déficitaires recevant immédiatement le gain fiscal.

Sur l'exercice 2022, en déficit fiscal, l'impôt comptabilisé s'élève à -2 105 630 €, dont :

- impôt sur les déficits propres : -1 826 390 €
- crédits d'impôts : (279 240 €)

Dans Ouest-France, il n'existe aucun déficit reportable, ni amortissements réputés différés antérieurs à la période d'intégration fiscale.

5.6 - Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Résultat de l'exercice	-6 413 256 €	
Impôts sur les bénéfices	-2 105 630 €	
Résultat avant impôts		-8 518 886 €
Provision article 39 bis (reprise)	-12 152 060 €	
Amortissements dérogatoires (complément)	4 976 544 €	
Variation nette des provisions réglementées		-7 175 516 €
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)		-15 694 401 €

5.7 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

	Base	Taux	Montant
Provisions réglementées 6 748 817 €			
Accroissements de la dette future d'impôts	6 748 817 €	25,00%	1 687 204 €
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation et autres régularisations			
Provision IDR 10 695 257 €			
Contribution sociale de solidarité 439 425 €			
Allègements de la dette future d'impôts	11 134 682 €	25,00%	2 783 671 €
Amortissements réputés différés			
Déficits reportables			
Moins value à long terme			

VI – AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Engagements financiers

Engagement donnés
- Avals - Cautions : Garantie au profit du LCL pour les découverts autorisés : - Dans Infomer à hauteur de 500 000€ - Dans Chasse-Marée à hauteur de 200 000€ - Cautions : Garantie au profit du Crédit Agricole pour les découverts autorisés : - Dans Edilarge à hauteur de 500 000€ - Cautions : Garantie octroyée à Only You dans le cadre de la souscription de 2 emprunts : - Auprès d'Arkea pour 854 105 € - Auprès du LCL pour 895 969 € - Hypothèques : Souscription de prêts garantis par l'inscription d'hypothèque conventionnelle sur l'immeuble Additi : - prêt BPGO de 7 700 000 € garanti à hauteur de 9 240 000 € - prêt ARKEA de 5 130 000 € à hauteur de 6 156 000 € - prêt Caisse d'Epargne de 2 570 000 € garanti à hauteur de 3 084 000 € - Autres

Engagement reçu
- Aval : Néant - Cautions : Néant - Abandon de créance avec clause de meilleure fortune : Créance / Infomer à échéance du 31/12/2029 pour 1 568 000 €

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	127 337 605	KE		KF	15 492 174	
CORPORELLES	Terrains						KG	4 278 786	KH		KI	482 039	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	35 286 298	KK		KL	4 338 351	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM	5 406 975	KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	57 835 108	KQ		KR	1 334 031	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	134 133 183	KT		KU	2 139 417	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	10 389 407	KW		KX	33 125	
		Matériel de transport*					KY	6 138 427	KZ		LA	1 048 514	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	20 127 505	LC		LD	862 159	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH	1 022 474	LI		LJ	12 515 903	
	Avances et acomptes						LK	4 836 276	LL		LM	232 172	
	TOTAL III						LN	279 454 443	LO		LP	22 985 715	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	62 187 048	8V		8W	66 058
		Autres titres immobilisés						IP	500 000	IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières						IT	6 367 582	IU		IV	641 207		
TOTAL IV						LQ	69 054 631	LR		LS	707 265		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	475 846 680	ØH		ØJ	39 185 154
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4					
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO	2 754 155	LV	9 507	LW	140 066 116	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	4 760 825	LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	39 624 650	MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	5 406 975	MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG	4 765	MH	59 164 374	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	12 632 801	MK	123 639 798	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	10 422 532	MO	
		Matériel de transport				IV		MP	781 804	MQ	6 405 137	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	119 555	MT	20 870 110	MU	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		692 650		MY		MZ		NA	12 845 728	NB		
	Avances et acomptes		4 836 276		NC		ND		NE	232 172	NF		
	TOTAL III		5 528 926		IY		NG	13 538 927	NH	283 372 306	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations				IO		ØX		ØY	62 253 106	ØZ			
Autres titres immobilisés				II		2B		2C	500 000	2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	278 043	2F	6 730 746	2G			
TOTAL IV				I3		NJ	278 043	NK	69 483 853	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						8 283 081		ØK	13 826 478	ØL	492 922 275	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SA SOCIETE OUEST-FRANCE</u>										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles			PE	78 438 601	PF	8 463 159	PG	8	PH	86 901 752					
TOTAL I			RK	78 438 601	RM	8 463 159	RN	8	RO	86 901 752					
Terrains			PI	113 897	PJ	13 859	PK		PL	127 756					
Constructions	Sur sol propre		PM	12 604 385	PN	1 395 730	PO		PQ	14 000 115					
	Sur sol d'autrui		PR	3 913 224	PS	243 939	PT		PU	4 157 163					
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	35 348 355	PW	3 673 822	PX	1	PY	39 022 176					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	120 367 519	QA	4 596 878	QB	12 632 801	QC	112 331 596					
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	10 098 980	QE	84 998	QF		QG	10 183 978					
	Matériel de transport		QH	5 194 872	QI	497 443	QJ	780 934	QK	4 911 381					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	17 637 419	QM	982 425	QN	119 056	QO	18 500 788					
corporelles	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
	TOTAL II		QU	205 278 656	QV	11 489 095	QW	13 532 794	QX	203 234 957					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	283 717 257	ØP	19 952 255	ØQ	13 532 803	ØR	290 136 709					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6	8 659 134	P7		P8		P9	2 048 894	Q1	6 610 239
TOTAL I		RW		RX		RY	8 659 134	RZ		SB		SC	2 048 894	SD	6 610 239
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2	450 000	R3		R4		R5	616 820	R6	(166 820)
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	207 348	S4	(207 348)
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7	121 014	S8		S9		T1	1 733 520	T2	(1 612 506)
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4	278 761	T5	1 869 769	T6		T7	460 018	T8	2 580 331	T9	(891 818)
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	24 728	U7	(24 728)
	Matériel de transport	U8		U9		V1	943 663	V2		V3		V4	119 269	V5	824 393
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	82 788	V8	558 478	V9		W1	94 255	W2	119 978	W3	427 032
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL II	X2		X3	361 549	X4	3 942 925	X5		X6	554 274	X7	5 401 997	X8	(1 651 796)
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL	18 101					NM						NO	18 101
Total général (I+II+III)		NP	18 101	NQ	361 549	NR	12 602 059	NS		NT	554 274	NU	7 450 892	NV	4 976 544
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	12 981 710	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	8 005 166	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ	4 976 544
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à évaluer								Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations								SP		SR					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SA SOCIETE OUEST-FRANCE</u>								Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	40 079 386	TM	12 981 710	TN	8 005 166	TO	45 055 931	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	18 900 877	TP		TQ	12 152 059	TR	6 748 817	
	TOTAL I	3Z	58 980 264	TS	12 981 710	TT	20 157 226	TU	51 804 748	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	1 164 402	4B	800 985	4C	593 160	4D	1 372 227	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	13 131 771	4Y		4Z	2 436 514	5A	10 695 257	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 755 170	5W	7 523 347	5X		5Y	9 278 517	
	TOTAL II	5Z	16 051 343	TV	8 324 332	TW	3 029 674	TX	21 346 001	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		– corporelles	6E		6F		6G		6H	
		– titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		– titres de participation	9U	4 878 803	9V	300 000	9W	89 420	9X	5 089 383
		– autres immobilisations financières (1)*	06	65 000	07		08		09	65 000
	Sur stocks et en cours	6N	782 381	6P	54 641	6R		6S	837 022	
	Sur comptes clients	6T	1 307 883	6U	339 759	6V	7 503	6W	1 640 139	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	2 109 015	6Y	921 337	6Z		7A	3 030 353	
	TOTAL III	7B	9 143 084	TY	1 615 737	TZ	96 923	UA	10 661 898	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	84 174 691	UB	22 921 781	UC	23 283 824	UD	83 812 648
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	1 175 385	UF	2 322 998				
		– financières	UG	1 221 337	UH	89 420				
		– exceptionnelles	UJ	20 525 057	UK	20 871 405				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation

SA SOCIETE OUEST-FRANCE
377714654 IS1

N° 2056
1 / 1

31/12/2022

Autres provisions réglementées

[illegible]

ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation

SA SOCIETE OUEST-FRANCE
377714654 IS1

N° 2056
1 / 1

31/12/2022

Autres provisions pour risques et charges

[illegible]

Désignation

1 / 1

31/12/2022

[illegible]

ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation

SA SOCIETE OUEST-FRANCE
377714654 IS1

N° 2056
1 / 1

31/12/2022

Autres provisions pour dépréciation

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	65 000	UM		UN	65 000		
	Prêts (1) (2)			UP	6 262 314	UR	253 513	US	6 008 801		
	Autres immobilisations financières			UT	468 431	UV	48 431	UW	420 000		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	92 230		92 230				
	Autres créances clients			UX	24 808 829		24 808 829				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	23 267		574		22 692		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	212 299		212 299				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	5 075 382		5 075 382				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	3 016 270		3 016 270				
	Groupe et associés (2)			VC	34 862 234		2 730 920		32 131 314		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	6 394 546		6 394 546				
	Charges constatées d'avance			VS	629 640		629 640				
	TOTAUX				VT	81 910 447	VU	43 262 638	VV	38 647 808	
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	19 972 094		19 972 094				
	à plus d'1 an à l'origine			VH	61 033 698		10 290 193	32 326 152	18 417 352		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	298 364				298 364		
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	16 697 125		16 697 125				
Personnel et comptes rattachés				8C	24 507 569		24 507 569				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	20 650 706		20 650 706				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	3 650 161		3 650 161					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 381 715		1 381 715					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	4 278 119		4 278 119				
Groupe et associés (2)				VI	1 054		1 054				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	5 860 338		5 860 338				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ							
Produits constatés d'avance				8L	13 375 276		13 375 276				
TOTAUX				VY	171 706 225	VZ	120 664 356	32 326 152	18 715 716		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	27 500 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	8 996 417	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

OUEST-FRANCE
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 300.000 euros
Siège social : ZI Sud Est
10 rue du Breil – 35051 Rennes Cedex 9
RCS Rennes n° 377.714.654.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 22 JUIN 2023

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Chers Actionnaires,

En application des dispositions des articles L. 225-68 al. 6, nous vous présentons notre rapport sur le gouvernement d'entreprise contenant les informations suivantes :

[...]

IV – OBSERVATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
SUR LE RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE
ET SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
(C. com. L 225-68 al.6)

Conformément à la mission de surveillance que nous confère la loi, nous avons l'honneur de vous présenter nos observations sur la gestion de votre Directoire au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et sur les comptes de l'exercice.

Vous venez d'entendre la lecture du rapport établi par le Directoire ainsi que ceux du commissaire aux comptes. Ces documents, ainsi que les documents comptables afférents aux comptes de l'exercice écoulé, et sur lesquels vous êtes appelés à vous prononcer, vous ont été communiqués par votre Directoire dans les délais prescrits.

Par ailleurs, le Commissaire aux Comptes vous a donné lecture de son rapport sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce.

Pour notre part, nos observations porteront, conformément à la loi, sur le rapport de votre Directoire et sur les comptes de l'exercice écoulé. En outre, nous avons procédé aux vérifications et aux contrôles que nous avons estimés nécessaires au cours de l'exercice.

En ce qui concerne le rapport du Directoire qui vient de vous être lu, la présentation des données financières qui vous ont été soumises permet de suivre clairement l'évolution de la société au cours du dernier exercice par rapport à l'exercice précédent. En outre, nous avons continué à être régulièrement et périodiquement informés, lors de réunions, des opérations sociales et de la marche de la société dans les exposés qui vous ont été faits par le Directoire.

Il résulte de nos investigations que nous approuvons les termes du rapport du Directoire ainsi que l'affectation des résultats.

[...]

Nous restons à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous pourriez juger utiles.



Le Conseil de Surveillance

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 10 rue du Breil 35051 RENNES CEDEX 9

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 7 7 7 1 4 6 5 4 0 0 1 1

Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 31122022		N-1 31122021			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
		Frais de développement *	CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	116 249 474	AG	86 901 752	29 347 722	24 122 264		
		Fonds commercial (1)	AH	21 962 658	AI		21 962 658	21 962 658		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	1 853 982	AM		1 853 982	2 814 080		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	4 760 825	AO	127 756	4 633 068	4 164 888		
		Constructions	AP	104 196 000	AQ	57 179 455	47 016 544	46 662 418		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	123 639 798	AS	112 331 596	11 308 202	13 765 663		
		Autres immobilisations corporelles	AT	37 697 780	AU	33 596 148	4 101 632	3 724 067		
		Immobilisations en cours	AV	12 845 728	AW		12 845 728	1 022 474		
		Avances et acomptes	AX	232 172	AY		232 172	4 836 276		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU	62 188 106	CV	5 089 383	57 098 722	57 243 244		
		Créances rattachées à des participations	BB	65 000	BC	65 000				
		Autres titres immobilisés	BD	500 000	BE		500 000	500 000		
		Prêts	BF	6 262 314	BG		6 262 314	6 197 747		
		Autres immobilisations financières*	BH	468 431	BI		468 431	169 835		
	TOTAL (II)			BJ	492 922 275	BK	295 291 093	197 631 181	187 185 619	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	8 192 209	BM	837 022	7 355 187	4 042 590	
En cours de production de biens			BN	9 517	BO		9 517	14 115		
En cours de production de services			BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis			BR		BS					
Marchandises			BT		BU					
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	37 252	BW		37 252	143 134		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	24 901 059	BY	1 640 139	23 260 920	24 521 291		
		Autres créances (3)	BZ	49 584 000	CA	3 030 353	46 553 647	37 452 880		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	20 374 395	CE		20 374 395	22 423 027		
		Disponibilités	CF	11 086 044	CG		11 086 044	10 430 350		
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	629 640	CI		629 640	625 169		
	TOTAL (III)	CJ	114 814 120	CK	5 507 514	109 306 605	99 652 559			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	607 736 395	IA	300 798 608	306 937 787	286 838 178			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		10 000	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	301 945	(3) Part à plus d'un an	CR	32 154 006	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :				Créances :			

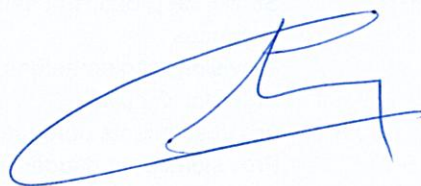
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA SOCIETE OUEST-FRANCE		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000)	DA	300 000	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	30 000	30 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	60 571 674	60 571 674	
	Report à nouveau	DH	5 603 341	6 420 113	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(6 413 255)	83 227	
	Subventions d'investissement	DJ	1 987 915	2 961 370	
	Provisions réglementées *	DK	51 804 748	58 980 264	
	TOTAL (I)	DL	113 884 424	129 346 649	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 372 227	1 164 402	
	Provisions pour charges	DQ	19 973 774	14 886 941	
	TOTAL (III)	DR	21 346 001	16 051 343	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	81 005 793	55 509 231	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	298 364	291 319	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 136		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	16 697 125	14 390 358	
	Dettes fiscales et sociales	DY	50 190 152	49 901 002	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	4 278 119	2 739 058	
	Autres dettes	EA	5 861 392	3 879 820	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	13 375 276	14 729 394	
TOTAL (IV)	EC	171 707 361	141 440 185		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	306 937 787	286 838 178		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	120 665 491	141 441 116	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	19 972 094			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Société OUEST-FRANCE
10, rue du Breil
Z.I. Sud Est
35051 RENNES CEDEX 9



A N N E X E

EXERCICE du 1er Janvier au 31 Décembre 2022

Entreprise :	OUEST-FRANCE
Forme Juridique :	S.A.
Total du Bilan :	306 937 787 €
Effectif Moyen :	1 539 (EQTC)
Chiffre d'Affaires hors Taxes :	285 375 668 €

SOMMAIRE

I - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	3
II - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	4
III - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	5
3.1 Principes généraux	5
3.2 Particularités de l'exercice	5
3.3 Immobilisations corporelles produites : intérêts emprunts	5
3.4 Amortissements pour dépréciation des Immobilisations corporelles	5
3.5 Mode d'évaluation des titres de participation	5
3.6 Stocks de produits achetés	6
3.7 Créances	6
3.8 Provisions réglementées	6
3.8.1 Provision 39 bis	
3.8.2 Amortissements dérogatoires	
3.9 Provisions pour risques et charges	6
3.9.1 Indemnités de départ à la retraite	6
3.9.2 Autres provisions	7
3.10 Dettes d'exploitation	7
3.10.1 Dettes sociales	
3.10.2 Invendus à rentrer	
3.10.3 Abonnements à servir	
3.11 Régies publicitaires	7
IV - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	8
4.1 Fonds commercial	8
4.2 Liste des filiales et participations	8
4.3 Eléments relatifs aux parties liées	8
4.4 Stocks	9
4.5 Composition du capital social	9
4.6 Variation des capitaux propres	9
4.7 Détail des provisions réglementées	9
4.8 Charges à payer et produits constatés d'avance	10
V - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	11
5.1 Ventilation du chiffre d'affaires	11
5.2 Ventilation de l'effectif moyen	11
5.3 Résultat exceptionnel	11
5.4 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	12
5.5 Intégration fiscale	12
5.6 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	13
5.7 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	13
VI - AUTRES INFORMATIONS	14
6.1 Engagements financiers	14
VII - TABLEAUX DIVERS	15
7.1 Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé (DGI N° 2054)	16
7.2 Amortissements pratiqués par catégorie (DGI N° 2055)	17
7.3 Provisions pratiquées par catégorie (DGI N° 2056)	18
7.4 Echéances créances et dettes à la clôture (DGI N° 2057)	19

I - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 2022

- 1) La crise sanitaire n'a pas eu d'impact direct sur notre activité, alors que la guerre en Ukraine a provoqué une inflation importante sur de nombreux postes de coûts, en particulier ceux liés à l'énergie, et également sur le niveau du SMIC, qui entraîne une forte hausse de nos coûts de distribution.

Nous avons dû ainsi augmenter les commissions aux dépositaires pour ajuster la rémunération des porteurs et majorer les indemnités kilométriques.

Mais c'est la hausse des prix du papier qui a eu le plus fort impact sur nos charges d'exploitation (au-delà de + 7 millions d'euros).

La hausse de 10 centimes du prix du journal au 1^{er} mai 2022 n'a pas été suffisante pour compenser ces hausses spectaculaires, imprévues à un tel niveau.

- 2) Nous avons négocié avec Facebook et Google le versement de droits voisins et de licences commerciales d'exploitation de nos contenus ; des négociations sont en cours pour reverser une partie de ces droits voisins aux journalistes.

Il s'agit d'une nouvelle source de recette significatives pour les éditeurs.

- 3) Nous avons négocié avec les organisations syndicales les conditions d'application du plan PRIM au sein du groupe avec en corollaire.
 - L'arrêt de la rotative d'Angers (appartenant au Courrier de l'Ouest) en décembre 2022 puis son déménagement sur le site de la Chevrolière et son remontage au cours de l'exercice 2023.
 - L'extension immobilière du site de la Chevrolière pour accueillir la nouvelle rotative (investissement de près de 10 millions d'euros).
 - Le départ de 52 salariés Ouest France (9 en 2022 et 43 en 2023), dont certains sont remplacés par des collaborateurs du Courrier de l'Ouest.
- 4) Nous avons commencé la rénovation des locaux de la Tour de Chantepie (siège social de la société) avec une fin de travaux prévue pour mars 2023.

La hausse des coûts d'exploitation a fait chuter le niveau d'excédent brut d'exploitation malgré la résistance du marché publicitaire locale et le développement des recettes numériques.

Le Figaro a assigné des acteurs de la Presse Quotidienne Régionale devant le Tribunal de Commerce de Paris en mai 2022 sur les 2 volets suivants :

Interprétation des stipulations contractuelles et réévaluation du prix de cession de manière rétroactive, afin de faire appliquer le tarif révisé réclamé par Le Figaro

Pratique anti-concurrentielle d'entente, avec une demande d'indemnisation solidaire des éditeurs de plus de 37 M€.

Le Groupe Ouest France/ SPCO conteste avec la plus grande fermeté le bienfondé de ces demandes et a engagé une procédure pour défendre ses intérêts. Au regard des éléments à disposition lors de l'arrêt des comptes, aucune provision n'a été constatée au titre des demandes pour pratique anti-concurrentielle, la société considérant que la probabilité de sortie de ressource nécessaire à l'extinction de ce litige est faible. Pour la réévaluation des prix de TV Mag au cours de l'année 2022, une charge complémentaire a été prise en compte en fonction de la meilleure estimation du montant attendu pour solder cette partie du litige.

Une troisième procédure a été initiée par Le Figaro auprès du GIE Diverto pour dénigrement et concurrence déloyale avec une demande d'indemnisation de 3,5m€; là encore aucune provision n'a été constituée, les éditeurs du groupe Sipa (et leurs avocats) estimant qu'il n'y pas de risque que la demande indemnitaire aboutisse.

II – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La réorganisation industrielle se déroule normalement, et la rotative d'Angers va pouvoir être remontée au sein de l'extension de l'usine du site de la Chevrolière.

Les équipes administratives ont rejoint les locaux de la Tour de Chantepie rénovée, en avril 2023.

Malgré une orientation à la baisse du prix du papier et de l'énergie début 2023, le groupe va encore subir une hausse de ces postes en 2023, car le papier a augmenté de manière progressive en 2022.

L'inflation, la hausse du SMIC et du carburant et la pénurie de porteurs vont augmenter la charge de la logistique distribution de l'ordre de 3,6 M€ en 2023 chez Ouest-France.

Compte tenu de la baisse des recettes de publicité et de la diffusion du papier, il est impératif de nous adapter, de poursuivre nos efforts pour préserver durablement l'équilibre de la société et accélérer l'évolution vers le digital.

La décision a été prise d'augmenter au 1^{er} février 2023, de 0,10 € le prix de vente facial du journal Ouest-France tous les jours de la semaine, afin de compenser en particulier la hausse du papier.

GOOGLE a versé en avril 2023 les droits voisins négociés sur la période 10/2019-12/2022. Les négociations pour définir la quote-part équitable aux journalistes sont en cours.

Nous devons conforter nos audiences papier et développer celles du numérique pour générer des recettes complémentaires.

Nous devons également agir et prendre toutes les dispositions indispensables à la diminution de nos coûts d'exploitation.

Dans ce contexte, nous poursuivons notamment les actions de synergie avec les différentes composantes du Groupe SIPA en nous inscrivant dans les orientations à 10 ans définies dans le plan stratégique « Inventons Demain ».

III - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 – Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence et conformément aux prescriptions permettant d'obtenir une image fidèle.

Il a également été tenu compte de certaines particularités contenues dans le plan comptable professionnel de la Presse.

3.2 - Particularités de l'exercice 2022

Néant.

3.3 - Immobilisations corporelles produites par l'entreprise pour elle-même : intérêts des emprunts

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

3.4 - Amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles

Le mode d'amortissement pour dépréciation choisi pour les différents postes d'immobilisations est précisé dans le Tableau 2055 au chapitre 4 de la présente annexe.

Les durées moyennes d'amortissements sont les suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Agencements et aménagements divers	5 à 10 ans
Installations complexes (dont rotatives)	7 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	5 à 10 ans
Matériel informatique de fabrication	3 à 4 ans
Matériel informatique de gestion	3 à 4 ans
Matériel de transport	3 à 7 ans

Les subventions obtenues dans le cadre du Fonds de Modernisation de la Presse sont comptabilisées au même rythme que les amortissements des biens correspondants.

3.5 Mode d'évaluation des titres de participation

Une provision pour dépréciation des titres de participation est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable des titres. Cette valeur d'utilité est déterminée par une approche multicritères en fonction des titres.

3.6 - Stocks de produits achetés

Les stocks sont évalués selon les méthodes suivantes :

	Premier entré sur Premier sorti (méthode FIFO)	Coût unitaire moyen pondéré
Matières premières	X	////////////////////
Autres approvisionnements	X	////////////////////
Marchandises	X	////////////////////

Les pièces détachées inférieures à 500 € sont dépréciées en fonction de leur ancienneté, les pièces supérieures à 500 € étant immobilisées.

3.7 - Créances

Pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité des créances commerciales, une provision est comptabilisée en fonction des risques potentiels sur la base des montants hors-taxes.

3.8 - Provisions réglementées

3.8.1 - Provision des entreprises de Presse (article 39 bis du CGI)

Les entreprises de Presse sont autorisées à constituer, en franchise d'impôt, une provision spéciale représentant, au maximum, 60% du résultat fiscal. Limitée à l'activité Presse de la société, cette provision doit être utilisée, dans les 5 ans, pour financer à hauteur de 90% maximum des achats d'immobilisations nécessaires à l'exploitation des journaux.

3.8.2 - Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires sont constitués pour tenir compte :

- des amortissements issus de l'utilisation de la provision 39 bis,
- des amortissements dégressifs,

qui sont repris en fonction de la gestion des amortissements économiquement justifiés.

- des corrections fiscales de sortie de crédit-bail immobilier,
- et des frais d'acquisition de titres de participation.

3.9 - Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables.

3.9.1 - Indemnités de départ à la retraite

Elles sont valorisées en tenant compte en 2022 :

- d'un taux d'actualisation de 4.10 % ;
- d'un taux d'inflation de 2.50 % ;
- d'un taux d'augmentation des salaires et de rotation de personnel ;
- d'un taux de mortalité correspondant aux tables Insee 2008-2010 distinguant hommes/femmes ;

- d'un prorata portant sur le rapport entre l'ancienneté acquise à la date de clôture et sa durée de vie professionnelle totale prévisible dans l'entreprise (âge moyen de départ retenu : 62 ans).

Cette provision pour indemnités de départ à la retraite est minorée des montants externalisés et des allocations de départ constatées par ailleurs en dettes d'exploitation.

3.9.2 - Autres provisions

Il est également constaté des provisions pour risques liées à l'exploitation, dès lors que ces risques sont nettement précisés quant à leur objet mais dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise et se traduisent par une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie attendue.

3.10 - Dettes d'exploitation

3.10.1 - Dettes sociales

Elles comprennent notamment des charges à payer pour allocations de départ acquises par l'ensemble des salariés en vertu des engagements pris par l'entreprise.

3.10.2 - Invendus à rentrer

La provision pour invendus à rentrer est estimée en fonction des retours constatés au début de l'exercice suivant.

3.10.3 - Abonnements à servir

C'est le constat, abonné par abonné, du nombre de journaux payés d'avance restant à servir à la date de clôture et valorisés au tarif applicable à chaque abonné.

3.11 - Régies publicitaires

La société Ouest-France confie la gestion de sa publicité à des régisseurs extérieurs rémunérés par un taux de commissions convenu ou via un système de pilotage à la marge.

Le chiffre d'affaires publicité est comptabilisé net des commissions correspondantes.

IV - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 - Fonds commercial

Le Fonds de Commerce a été valorisé pour 21 952 658 € le 01 Mai 1997, date de son rachat à SOFIOUEST dans le cadre de la levée d'option du Crédit bail.

Un test de dépréciation a été effectué sur la base des cash-flows actualisés pour la période 2023-2027. Avec un taux d'actualisation de 8.50% et un taux de croissance infini de 2%, la valeur obtenue justifie l'absence de dépréciation au 31 décembre 2022.

4.2 - Liste des filiales et participations

FILIALES ET PARTICIPATIONS	% de particip	Valeur Nette des Titres	Dividendes encaissés 2022	Capitaux Propres 2022	Résultat 2022	Chiffre d'affaires 2022
OPS	100,00	37 000 €	48 100 €	232 652 €	12 057 €	2 821 505 €
PUBLICATIONS API	100,00	779 133 €		-667 078 €	-385 959 €	999 465 €
PMGS	100,00	10 000€		-66 684€	-68 886€	624 533€
INFOMER	99,99	0 €		-1 888 023 €	-1 035 434 €	4 857 104 €
EDILARGE	99,73	302 800 €		1 911 764 €	-118 988 €	4 307 337 €
ADDITI	68,53	55 737 000 €		82 391 049 €	5 372 €	2 285 746 €
SPGO	43,87	20 069 €		499 601 €	-1 025 €	0 €
DIVERTO	20,53	56 058 €		<i>Premier exercice social clos le 31/12/2023</i>		
366 SAS	15,75	38 953 €		4 265 143 €	877 733 €	87 445 812 €
TV RENNES	12,15	89 420 €		813 651 €	77 310 €	1 474 740 €

Mouvements de l'exercice :

Acquisition auprès d'Intrasipa des titres PMGS 10 000 €
 Acquisition de 56 058 actions Diverto 56 058 €

Identité de la société mère consolidant les comptes du groupe :
 SIPA, 10, rue du Breil 35051 Rennes cedex 9.

4.3 - Eléments relatifs aux parties liées

Liste des transactions significatives effectuées par la société avec des parties liées lorsque ces transactions n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché : Néant

4.4 – Stocks

	Brut	Provision	Net
Papier journal	5 280 496 €		5 280 496 €
Pièces de rechange	2 171 511 €	837 023 €	1 334 488 €
Divers	740 203 €		740 203 €
Total	8 192 210 €	837 023 €	7 355 187 €

4.5 – Composition du capital social

Actions composant le capital social	Nombre d'actions	Valeur nominale
- au début de l'exercice	150 000	2,00 €
- à la fin de l'exercice	150 000	2,00 €

4.6 – Variation des capitaux propres

	A nouveau	Affectation N-1	Augmentation	Diminution	Solde fin
Capital	300 000 €				300 000 €
Réserves	60 601 674 €				60 601 674 €
Report à nouveau	6 420 113 €	-816 772 €			5 603 341 €
Résultat	83 228 €	-83 228 €		6 413 255 €	-6 413 255 €
Subvent. d'invest.	2 961 370 €			973 455 €	1 987 915 €
Provisions réglem.	58 980 264 €		12 981 711 €	20 157 226 €	51 804 748 €
	129 346 649 €	- 900 000 €	12 981 711 €	27 543 936 €	113 884 424 €

Distribution de dividendes effectuée en 2022 au titre de l'exercice 2021 : 900 000 €

4.7 – Détail des provisions réglementées

Provision spéciale des entreprises de presse (art 39 bis) :

Exercice de constitution	Montant
2018	0 €
2019	2 258 817 €
2020	4 490 000 €
2021	0 €
2022	0 €
	6 748 817 €

4.8 – Charges à payer et produits constatés d'avance

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes financières	149 214 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 603 135 €
Dettes fiscales et sociales	37 678 748 €
Autres dettes	520 669 €
Total	43 951 766 €

Produits constatés d'avance	Montant
Abonnements à servir	13 311 727 €
Autres produits constatés d'avance	63 550 €
Total	13 375 277 €

V - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires

Nature	Montant
Vente de journaux	205 789 847 €
Publicité	58 403 706 €
Divers	20 944 695 €
Vente marchandises	237 419 €
Total	285 375 668 €

5.2 - Ventilation de l'effectif moyen (EQTC)

	Personnel Salarié
Journalistes	714
Cadres	439
Employés	187
Ouvriers	199
Total	1 539

5.3 - Résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Dotation et reprise provisions 39 bis	0 €	12 152 060 €
Dotation et reprise amortissements dérogatoires :		
* 39 bis	12 152 060 €	7 450 892 €
* dégressif	361 550 €	554 274 €
* Rachat CB	450 000 €	0 €
Plan Filière	7 882 398 €	3 300 703 €
Droits voisins	804 167 €	3 858 502 €
Subventions Fonds de Modernisation	0 €	1 097 032 €
Cessions d'immobilisations	15 631 €	72 269 €
Divers	153 844 €	221 994 €
Totaux	21 819 651 €	28 707 727 €

A compter de l'exercice 2015, la subvention d'aide au portage est comptabilisée en exploitation à concurrence des frais de prospection constatés sur l'exercice, le solde étant imputé au résultat exceptionnel. Sur l'exercice 2022 les frais de prospection sont supérieurs à la subvention d'aide au portage ; la totalité de la subvention est donc en exploitation.

5.4 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-15 406 962 €	-3 187 472 €
Résultat exceptionnel et participation	6 888 076 €	1 081 842 €
Résultat net comptable	-8 518 886 €	-2 105 630 €

Méthode employée pour la ventilation de l'impôt :

Le tableau fiscal a été subdivisé en 4 parties :

- | | | |
|--------------------------------|---|------------------|
| 1 - Résultat d'exploitation | } | Résultat courant |
| 2 - Résultat financier | | |
| 3 - Résultat exceptionnel | | |
| 4 - Participation des salariés | | |

Après réintégrations ou déductions fiscales, l'impôt a été calculé pour chaque résultat intermédiaire.

5.5 - Intégration fiscale

Le régime de l'intégration fiscale s'applique à notre société depuis l'exercice clos le 31 décembre 2001.

La société "tête de groupe" est l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, 38 rue du Pré-Botté 35000 Rennes.

L'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste est seule redevable de l'impôt sur les sociétés formé par elle-même et ses filiales. La convention préconise que chaque filiale comptabilise son impôt comme si elle était imposée distinctement sous réserve de l'application d'un taux d'IS effectif unique, les sociétés déficitaires recevant immédiatement le gain fiscal.

Sur l'exercice 2022, en déficit fiscal, l'impôt comptabilisé s'élève à -2 105 630 €, dont :

- impôt sur les déficits propres : -1 826 390 €
- crédits d'impôts : (279 240 €)

Dans Ouest-France, il n'existe aucun déficit reportable, ni amortissements réputés différés antérieurs à la période d'intégration fiscale.

5.6 - Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Résultat de l'exercice	-6 413 256 €	
Impôts sur les bénéfices	-2 105 630 €	
Résultat avant impôts		-8 518 886 €
Provision article 39 bis (reprise)	-12 152 060 €	
Amortissements dérogatoires (complément)	4 976 544 €	
Variation nette des provisions réglementées		-7 175 516 €
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)		-15 694 401 €

5.7 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

	Base	Taux	Montant
Provisions réglementées 6 748 817 €			
Accroissements de la dette future d'impôts	6 748 817 €	25,00%	1 687 204 €
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation et autres régularisations			
Provision IDR 10 695 257 €			
Contribution sociale de solidarité 439 425 €			
Allègements de la dette future d'impôts	11 134 682 €	25,00%	2 783 671 €
Amortissements réputés différés			
Déficits reportables			
Moins value à long terme			

VI – AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Engagements financiers

Engagement donnés
- Avals - Cautions : Garantie au profit du LCL pour les découverts autorisés : - Dans Infomer à hauteur de 500 000€ - Dans Chasse-Marée à hauteur de 200 000€ - Cautions : Garantie au profit du Crédit Agricole pour les découverts autorisés : - Dans Edilarge à hauteur de 500 000€ - Cautions : Garantie octroyée à Only You dans le cadre de la souscription de 2 emprunts : - Auprès d'Arkea pour 854 105 € - Auprès du LCL pour 895 969 € - Hypothèques : Souscription de prêts garantis par l'inscription d'hypothèque conventionnelle sur l'immeuble Additi : - prêt BPGO de 7 700 000 € garanti à hauteur de 9 240 000 € - prêt ARKEA de 5 130 000 € à hauteur de 6 156 000 € - prêt Caisse d'Epargne de 2 570 000 € garanti à hauteur de 3 084 000 € - Autres

Engagement reçu
- Aval : Néant - Cautions : Néant - Abandon de créance avec clause de meilleure fortune : Créance / Infomer à échéance du 31/12/2029 pour 1 568 000 €

VII – TABLEAUX DIVERS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	127 337 605	KE		KF	15 492 174	
	CORPORELLES	Terrains					KG	4 278 786	KH		KI	482 039
		Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	35 286 298	KK		KL	4 338 351
			Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	5 406 975	KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	57 835 108	KQ		KR	1 334 031
			Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	134 133 183	KT		KU
		Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	10 389 407	KW		KX	33 125
			Matériel de transport *				KY	6 138 427	KZ		LA	1 048 514
			Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	20 127 505	LC		LD	862 159
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
		Immobilisations corporelles en cours				LH	1 022 474	LI		IJ	12 515 903	
	Avances et acomptes				LK	4 836 276	LL		LM	232 172		
TOTAL III						LN	279 454 443	LO		LP	22 985 715	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
	Autres participations				8U	62 187 048	8V		8W	66 058		
	Autres titres immobilisés				IP	500 000	IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	6 367 582	IU		IV	641 207		
	TOTAL IV				LQ	69 054 631	LR		LS	707 265		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	475 846 680	OH		OJ	39 185 154	

CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		CO		D0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO	2 754 155	LV	9 507	LW	140 066 116
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	4 760 825
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB	39 624 650
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	5 406 975
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *					IS		MG	4 765	MH	59 164 374
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	12 632 801	MK	123 639 798
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencements, aménagements divers				IU		MM		MN	10 422 532
		Matériel de transport				IV		MP	781 804	MQ	6 405 137
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	119 555	MT	20 870 110
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	
		Immobilisations corporelles en cours				MY	692 650	MZ		NA	12 845 728
	Avances et acomptes				NC	4 836 276	ND		NE	232 172	
TOTAL III						IY	5 528 926	NG	13 538 927	NH	283 372 306
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		M7		
	Autres participations				IO		OX		OY	62 253 106	
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C	500 000	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	278 043	2F	6 730 746	
	TOTAL IV				I3		NJ	278 043	NK	69 483 853	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4	8 283 081	OK	13 826 478	OL	492 922 275

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	78 438 601	PF	8 463 159	PG	8	PH	86 901 752
TOTAL I		RK	78 438 601	RM	8 463 159	RN	8	RO	86 901 752
Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Autres immobilisations corporelles	Sur sol propre	PI	113 897	PJ	13 859	PK		PL	127 756
	Sur sol d'autrui	PM	12 604 385	PN	1 395 730	PO		PQ	14 000 115
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PR	3 913 224	PS	243 939	PT		PU	4 157 163
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	35 348 355	PW	3 673 822	PX	1	PY	39 022 176
	Matériel de transport	PZ	120 367 519	QA	4 596 878	QB	12 632 801	QC	112 331 596
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QD	10 098 980	QE	84 998	QF		QG	10 183 978
	Emballages récupérables et divers	QH	5 194 872	QI	497 443	QJ	780 934	QK	4 911 381
		QL	17 637 419	QM	982 425	QN	119 056	QO	18 500 788
		QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	205 278 656	QV	11 489 095	QW	13 532 794	QX	203 234 957
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		QN	283 717 257	QP	19 952 255	QQ	13 532 803	QR	290 136 709

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif			Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6	8 659 134	P7		P8		P9	2 048 894	Q1	6 610 239
TOTAL I		RW		RX		RY	8 659 134	RZ		SB		SC	2 048 894	SD	6 610 239
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2	450 000	R3		R4		R5	616 820	R6	(166 820)
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	207 348	S4	(207 348)
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7	121 014	S8		S9		T1	1 733 520	T2	(1 612 506)
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4	278 761	T5	1 869 769	T6		T7	460 018	T8	2 580 331	T9	(891 818)
	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	24 728	U7	(24 728)
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	U8		U9		V1	943 663	V2		V3		V4	119 269	V5	824 393
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	82 788	V8	558 478	V9		W1	94 255	W2	119 978	W3	427 032
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL II	X2		X3	361 549	X4	3 942 925	X5		X6	554 274	X7	5 401 997	X8	(1 651 796)
Frais d'acquisition de titres de participation		NL	18 101					NM						NO	18 101
TOTAL III															
Total général (I+II+III)		NP	18 101	NQ	361 549	NR	12 602 059	NS		NT	554 274	NU	7 450 892	NV	4 976 544
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	12 981 710	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	8 005 166	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ	4 976 544

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise

SA SOCIETE OUEST-FRANCE

Néant

*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	3	Montant à la fin de l'exercice	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	40 079 386	TM	12 981 710	TN	8 005 166	TO	45 055 931	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	18 900 877	TP		TQ	12 152 059	TR	6 748 817	
	TOTAL I	3Z	58 980 264	TS	12 981 710	TT	20 157 226	TU	51 804 748	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	1 164 402	4B	800 985	4C	593 160	4D	1 372 227	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	13 131 771	4Y		4Z	2 436 514	5A	10 695 257	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 755 170	5W	7 523 347	5X		5Y	9 278 517	
TOTAL II	5Z	16 051 343	TV	8 324 332	TW	3 029 674	TX	21 346 001		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participation	9U	4 878 803	9V	300 000	9W	89 420	9X	5 089 383
		- autres immobilisations financières (1) *	06	65 000	07		08		09	65 000
	Sur stocks et en cours	6N	782 381	6P	54 641	6R		6S	837 022	
	Sur comptes clients	6T	1 307 883	6U	339 759	6V	7 503	6W	1 640 139	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	2 109 015	6Y	921 337	6Z		7A	3 030 353	
	TOTAL III	7B	9 143 084	TY	1 615 737	TZ	96 923	UA	10 661 898	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	84 174 691	UB	22 921 781	UC	23 283 824	UD	83 812 648	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	1 175 385	UF	2 322 998					
	- financières	UG	1 221 337	UH	89 420					
	- exceptionnelles	UJ	20 525 057	UK	20 871 405					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE				Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	65 000	UM		UN 65 000	
	Prêts (1) (2)	UP	6 262 314	UR	253 513	US 6 008 801	
	Autres immobilisations financières	UT	468 431	UV	48 431	UW 420 000	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	92 230		92 230		
	Autres créances clients	UX	24 808 829		24 808 829		
	Créance représentative de titres (provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée) U0	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	23 267		574	22 692	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	212 299		212 299		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 075 382		5 075 382	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP	3 016 270		3 016 270	
	Groupe et associés (2)	VC	34 862 234		2 730 920	32 131 314	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	6 394 546		6 394 546		
	Charges constatées d'avance	VS	629 640		629 640		
	TOTAUX		VT	81 910 447	VU	43 262 638	VV 38 647 808
	RENOIS	(1) Montant des	VD				
		- Prêts accordés en cours d'exercice	VE				
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VF					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	19 972 094		19 972 094		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	61 033 698		10 290 193	32 326 152	18 417 352
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	298 364				298 364
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	16 697 125		16 697 125		
Personnel et comptes rattachés		8C	24 507 569		24 507 569		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	20 650 706		20 650 706		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 650 161		3 650 161		
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 381 715		1 381 715		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	4 278 119		4 278 119		
Groupe et associés (2)		VI	1 054		1 054		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 860 338		5 860 338		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	13 375 276		13 375 276		
TOTAUX		VY	171 706 225	VZ	120 664 356	32 326 152	18 715 716
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	27 500 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	8 996 417	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SOCIETE OUEST-FRANCE
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
S.A. au capital de 300.000 €
Siège social : Z.I. Sud-Est – 10 rue du Breil
35051 RENNES CEDEX 9
R.C.S. 377.714.654 RENNES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

AFFECTATION DU RESULTAT

QUATRIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter, comme suit, le résultat net comptable 2022 dont le montant est une perte de 6 413 255,67 € :

- Amortissement sur le poste de report à nouveau créditeur qui le permet
à concurrence de 5 603 341,08 €

Le solde étant réparti sur un poste de report à nouveau débiteur, soit **809 914,59 €**

Rappel des distributions antérieures :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois précédents exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 décembre 2021	900.000 €			
31 décembre 2020	1.800.000 €			
31 décembre 2019	1.800.000 €			

